

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

3ÈME VOLUME

MAI 1897

5ÈME LIVRAISON

SAINT-MICHEL DE SHERBROOKE

L'endroit où est située la ville de Sherbrooke porta à l'origine le nom de *Grandes-Fourches*.

En 1817, on lui donna le nom de Sherbrooke, en l'honneur de sir John Sherbrooke, qui honora de sa visite M. W.-B. Felton, membre de la Chambre d'Assemblée, qui demeurait dans ce village.

Avant qu'il y eût une chapelle catholique à Sherbrooke, le missionnaire disait la messe dans la demeure de M. Felton, dont l'épouse était catholique. En 1823, cependant, le juge Fletcher donna la permission de dire la messe dans le palais de justice.

C'est en 1826, sur un terrain donné par M. Felton, précisément à la place de l'aile gauche du séminaire Saint-Charles, que fut construite la première chapelle. Elle avait 50 pieds de longueur sur 28 de largeur.

En 1853, l'évêque diocésain ordonnait la construction d'une nouvelle église à Sherbrooke. Commencée le 26 avril 1854, elle fut livrée au culte le 14 janvier 1855. C'est la cathédrale actuelle. Elle a subi depuis bien des réparations.

La mission de Sherbrooke fut érigée en paroisse canonique, par Mgr Charles Laroque, le 7 mars 1872.

Les missionnaires et curés de Sherbrooke ont été MM. Jean Raimbault, 1816-1823 ; Jean Holmes, 1823-1827 ; Michaël Power, 1827-1831 ; Hugh Paisley, 1831 ; Hubert Robson, 1832-1834 ; J.-B. McMahon, 1834-1840 ; P.-H. Harkin, 1840-1846 ; Bernard O'Reilly, 1846-1848 ; Bernard McGauran, 1848-1853 ; A.-E. Dufresne, 1853-1891 ; H.-O. Chalifoux, 1891-1895 ; J.-A.-H. Gignac, curé actuel.

L'abbé CHS.-JOS. ROY

Rech hist. vol 2

LOUIS XVII EST-IL VENU AU CANADA ?

Depuis assez longtemps, on ne s'occupe plus de Louis XVII. L'opinion généralement reçue, à ce que je crois, c'est que le fils infortuné de l'infortuné Louis XVI est mort dans la prison du Temple, le 8 juin 1795.

Surtout pour ceux qui ont lu l'ouvrage de M. de Beauchesne, publié en 1852, la question est tranchée. S'il arrive parfois que vous exprimez un doute là-dessus, on vous répond tout simplement : Vous n'avez pas lu Beauchesne. Cet auteur n'est-il pas arrivé, après vingt ans d'études sérieuses, à la conclusion que le roi captif est mort à la date et au lieu indiqués ? N'a-t-il pas publié le témoignage autographe de Lasne et Gomin, gardiens de l'enfant royal ? N'a-t-il pas été couronné par l'Académie française, cet ouvrage tout rempli de détails navrants ?

Ce livre est beau, très beau, trop beau ; il ne vous convainc pas, il vous fascine, il vous entraîne. Ajoutez à cela la supercherie découverte de plus de trente prétendants. Ainsi donc Louis XVII est bien mort des mauvais traitements endurés dans sa prison.

Cependant ce MORT, aussi illustre par ses malheurs que par sa naissance, n'a jamais eu de monument érigé sur sa tombe, et les membres de la famille royale n'ont cessé de faire des recherches pour le découvrir même après la publication du livre de M. de Beauchesne.

Je n'ai nullement l'intention de suivre l'auteur dans les raisonnements qu'il présente avec tant de chaleur et de conviction pour arriver à sa conclusion ; mais je voudrais simplement attirer l'attention sur un fait excessivement remarquable qui s'est passé au milieu de nous, qui a excité la verve des écrivains, soulevé des discussions très animées, fait trembler la plus haute cour de l'Europe, et qui cependant paraît maintenant universellement oublié. Ce fait le voici :

Vers la fin de l'année 1795, une famille française, composée d'un homme, d'une femme et de deux enfants, se donnant le nom de De Jardin, arrivait directement de France à Albany. L'un des deux enfants, paraissant âgé de neuf à dix ans, répondait au nom de Monsieur Louis, et semblait être idiot. Madame De Jardin avait en sa possession plusieurs articles qui avaient appartenu à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Elle paraissait sous l'influence d'une excitation extraordinaire, et toute la famille avait un air de mystère. Après avoir séjourné quelques jours dans la ville, elle vendit quelques objets précieux et disparut.

Quelques jours après, deux Français arrivent à Ticonderongha avec un enfant chétif et imbécile, qu'ils font adopter par un chef Iroquois de Caughnawaga nommé Thomas Teorakwaneken, alias Williams, lequel avait l'habitude de passer la saison de chasse autour du lac George. Cet enfant fut nommé Rasar et passa dès lors pour l'un des cinq enfants du dit Thomas Teorakwaneken et Marie-Anne Konwateweweteton.

Grâce aux potions nombreuses que sa mère adoptive lui administra, le jeune Rasar prit des forces sans qu'on remarquât un changement notable dans son état mental. Cependant bientôt on le vit s'amuser en toute liberté avec les enfants de son âge. Il lui fallut peu de temps pour oublier les quelques mots français qui lui restaient encore et se familiariser avec la langue iroquoise. Quelques années après, encore au lac George, l'enfant, voulant se baigner, alla donner de la tête contre un rocher et on le retira évanoui avec une blessure au crâne. C'est de ce moment que commencent les souvenirs de Rasar et probablement à cette occasion qu'on lui donna le surnom de Onwarenhiiaki, ce qui veut dire : On lui a fendu la bûche.

L'enfant grandit, donna tous les signes d'une constitution robuste mais délabrée, d'une intelligence forte mais ébranlée. Malgré l'oubli complet de tout ce qui avait précédé sa chute, il était sujet à des hallucinations, à des images qui le hantaient sans cesse avec un souvenir vague de terreur causée par un spectre insaisissable. Les tumeurs de ses genoux et de ses coudes, deux cicatrices sur ses yeux s'accordent parfaitement avec ce que l'on sait de Louis XVII.

Un jour, pendant qu'à peine vêtu, il s'amuse avec d'autres enfants, deux étrangers qui ne parlent que le français, s'approchent de lui, examinent avec soin ses genoux et ses coudes, lui donnent des marques de pitié, et s'éloignent en donnant tous les signes d'une émotion profonde. Un marchand d'Albany reçoit de France de l'argent qu'il fait parvenir au père adoptif de Rasar. Sur ces entrefaites Nathaniel Ely, directeur d'une maison d'éducation à Long Meadow, réussit à amener le jeune Rasar et l'un de ses frères adoptifs pour les préparer à en faire des prédicants. Il n'ignore pas la noblesse de son élève ; d'ailleurs, la physionomie du jeune homme, ses manières, tout en lui révèle un caractère distingué.

Devenu jeune homme et ministre anglican, Rasar, désormais connu sous le nom d'Eléazar Williams, se dévoue non sans succès au ministère de la prédication.

La guerre de 1812 révèle ses talents militaires. Après la guerre il revient à la prédication, fonde à Saint-Régis et y soutient une école qu'il est forcé d'abandonner au bout de quelques années, rend cependant de bons services à ceux qu'il considère comme ses frères,—les Agniers et les Onontagués,—se rend à Greenbay, prend la direction d'une petite tribu de ceux-là ; n'obtient pas tout le succès qu'il désire, revient à Saint-Régis, ouvre une nouvelle école qu'il abandonne une seconde fois. Cependant sa réputation s'étend au loin. En Europe, la duchesse d'Angoulême

dit formellement à l'une de ses dames d'honneur que Louis XVII est vivant, qu'il est en Amérique et est connu sous le nom de Eléazar Williams. Le mystère s'éclairait peu à peu. Les visites de personnages célèbres se multiplient, le Révérend Eléazar Williams est devenu sans s'en douter un personnage. L'attention qu'on a pour lui l'intrigue, le fait songer à son origine. Mis en présence du portrait de Simon, le premier gardien ou plutôt le bourreau de Louis XVII, il ne peut maîtriser un mouvement de surprise et de terreur : Voilà, s'écrie-t-il, le spectre qui me suit toujours. Dès lors il ne doute plus.

Louis-Philippe occupe le trône de France, et différents partis divisent l'opinion publique. C'en serait fait de sa royauté si le vrai Louis XVII reparaisait sur la scène. En 1838, le prince de Joinville, revenant du Mexique, où il a combattu avec distinction, s'acquitte d'une mission secrète dans l'intérieur des Etats-Unis. Immédiatement après le retour du prince, le vice-consul de France à New-port est prié de recueillir et de transmettre des informations concernant deux personnes autrefois au service de Marie-Antoinette et qui auraient été vues à Albany pendant la révolution française.

Le prince de Joinville revient aux Etats-Unis en 1841 et, malgré tout le mystère dont il veut envelopper sa mission, il prend beaucoup d'informations sur le Révérend Eléazar Williams, le cherche partout et finit par le trouver à Greenbay où il a avec lui une longue entrevue. Que s'est-il passé dans cette entrevue? Le prédicant affirme que le prince lui a demandé d'abdiquer tous ses droits à la couronne en faveur de Louis-Philippe. Mis en demeure de s'expliquer, le prince affirme que l'entrevue n'a été qu'accidentelle, et nie absolument la demande d'abdication. Que faut-il penser de cette abdication? Les énoncés faux qu'elle renferme pourraient donner raison d'en douter.

Quant à Eléazar Williams, il cherche à se cacher le plus possible ; il comprend que sa vie est en danger ; il n'a ni les moyens, ni la volonté de revendiquer ce qu'il croit être le trône de ses pères et le sien propre. Le milieu dans lequel il vit, l'éducation républicaine qu'il a reçue, son âge avancé, le manque de ressources, tout lui commande la discrétion et même le silence le plus absolu. Il a été marié, il a eu des enfants ; je ne crois pas qu'un seul lui ait survécu. Il occupa les loisirs de ses dernières années à traduire en iroquois diverses parties du Nouveau Testament et termina une vie d'infortunes et de revers dans un état de pauvreté voisin de la misère.

S'il est possible, après tous ces faits, de douter de l'identité de Eléazar Williams avec Louis XVII, il faut pourtant avouer que ces coïncidences si frappantes méritent d'être signalées et consignées dans l'histoire. Si c'était la réalité, que de réflexions ne pourrait-on pas faire sur la vanité des grandeurs humaines !

Les archives de Caughnawaga, de Saint-Régis et de Valleyfield renferment de curieux documents concernant le Révérend Eléazar Williams, en particulier une lettre autographe écrite en iroquois dans laquelle l'écriture offre plus d'un trait de ressemblance avec les autographes du jeune Louis XVII publiés par M. de Beauchesne.

L'abbé M. MAINVILLE

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE

Les lettres canadiennes déplorent la mort de M. Faucher de Saint-Maurice.

Les récits de voyages de M. Faucher de Saint-Maurice—*De tribord à bâbord, Les Iles, La Gaspésie, En route, Joies et tristesses de la mer*, etc., etc.—ont beaucoup contribué à répandre l'étude de l'histoire de notre beau pays.

Les *Recherches historiques* perdent en M. Faucher de Saint-Maurice un collaborateur précieux, un ami dévoué.

Qu'il repose en paix !

P. G. R.

DÉCOUVERTE DU SAINT-LAURENT

L'inscription qui sera posée dans le palais législatif de Halifax, durant les fêtes du mois de juin de cette année, portera que " les deux Cabot ont découvert les côtes nord-est de ce continent," et rien de plus. Ceci constate un fait historique indéniable. La plaque commémorative ne pouvait être placée dans un meilleur endroit que la ville principale des provinces maritimes, puisque nous ne savons sur quelles parties des côtes Jean et Sébastien Cabot ont touché. Chacun d'eux, à tour de rôle, a dû voir le Labrador, Terre-neuve, le cap Breton ; cela suffisait pour donner à connaître qu'il existait par telles latitude et longitude, calculées approximativement, des îles ou une terre-ferme, comme les Espagnols venaient d'en trouver, mais beaucoup plus au sud.

Les Cabot n'ont pas fait un secret de leur découverte, aussi en ne peut leur refuser d'en avoir signalé à l'Europe la première connaissance. Sept ou huit années après eux, il y avait des navigateurs dans ces parages, c'est-à-dire que les terres vues en 1494 et 1497 ont été fréquentées dès 1504 par les Français et les voyages dans cette direction n'ont pas cessé au cours des années suivantes.

Nous en avons la liste assez complète. En 1524 Verazzano longeait les côtes du continent depuis le cap Breton jusqu'à la Floride et observa que les rivières qu'il voyait n'apportaient à la mer qu'un faible volume d'eau et il en concluait que la crête des terres n'était pas loin des bords de la mer ; par suite de ce raisonnement il devait y avoir une pente donnant à l'ouest, qui déversait ses eaux dans l'océan Pacifique, ou pour parler le langage du temps, dans la mer du Japon. Cette mer que l'on croyait si rapprochée coïncidait avec nos grands lacs, aussi pour peu que les Sauvages de l'Etat de New-York et de la Pennsylvanie connussent ces bassins intérieurs, ce qu'ils en disaient

confirmait l'hypothèse de Verazzano. C'est pour élucider ce point que l'on envoya Cartier en 1534 et 1535 ; mais au lieu du Pacifique il découvrit le Saint-Laurent, la voie du Saguenay, le Saint-Maurice, et vit que l'Ottawa, comme ces deux autres rivières, venaient d'un vaste territoire, insondable pour le moment. Il comprit aussi que le Saint-Laurent, au-dessus de l'île de Montréal, prend ses sources dans une région qui dépasse en étendue les calculs de Verazzano. Soixante et huit ans plus tard (1603), Champlain n'était pas plus savant que Cartier sur le problème des sources du Saint-Laurent et des pays que traversent l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay. En 1609, Lescarbot comparait le Saint-Laurent au Nil mystérieux. La clarté se fit en 1615 lorsque Champlain remonta l'Ottawa, passa par le lac Nipissing, alla au sud de la baie Georgienne, vit le lac Simcoe, se rendit à Kenté et traversa le lac Ontario à son extrémité nord.

En résumé, Cabot signale les côtes de la mer, les pêcheurs et trafiquants de fourrures ouvrent le golfe jusqu'au cap de Chastes, Cartier se rend de là au Mont Royal, et Champlain donne la clef du tout.

Les hommes de la période de 1504 à 1524, tels que Jean Denys, de Honfleur, 1506, Thomas Aubert, de Dieppe, 1508, et Jean Verazzano, 1523-4, méritent un souvenir et ils l'auront un jour, car l'œuvre qu'ils ont accomplie, chacun en son particulier, se nomme dans l'ensemble la découverte du Canada. C'est donc une gloire partagée et non pas unique.—BENJAMIN SULTE

LE LIEU DE NAISSANCE DE LA SALLE

Le récollet Hennepin déclare quelque part que Cavalier de La Salle est né à Paris. Or, M. Pierre Margry a découvert à Rouen, paroisse Saint-Herbland, l'acte de baptême du célèbre découvreur. Ce précieux document se lit comme suit : " Le vingt-deuxième jour de novembre (1643) a esté baptisé Robert Cavalier, fils d'honorable homme Jean Cavalier et de Catherine Geest ; ses parrain et marraine honnestes personnes Nicolas Geest et Marguerite Morice."—P. G. R.

RÉPONSES

Le drapeau tricolore au Canada. (II, XI, 219.)—Dans la livraison de février dernier des *Recherches historiques*, Olivier dit, au sujet du drapeau tricolore :

“ M. de Puibusque écrivait que les couleurs des Canadiens-Français sont le vert et le blanc, c'est-à-dire qu'il les proposait plutôt à notre considération, et qu'en 1860 nous ne songions pas encore à regarder le drapeau français comme le nôtre.”

Permettez-moi les remarques suivantes :

En 1842, lors de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste à Québec, M. Aubin, fondateur, et ses amis proposèrent l'adoption du drapeau tricolore comme drapeau national. Malheureusement la politique, qui se glisse partout, intervint avec tant de violence que cette proposition dut être abandonnée.

Le drapeau blanc ne put être adopté non plus ; mais fut choisi un peu plus tard par les élèves pensionnaires du séminaire de Québec, qui le portent encore dans les grandes processions de la Société.

Pour en finir l'on proposa un drapeau bicolore, blanc et vert, qui ne signifiait pas grand'chose, mais qui rallia néanmoins une majorité, comme le constate l'article XLIX des statuts de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, adoptés le 16 août 1842 dans une grande assemblée des citoyens de Québec.

Quelqu'un qui aurait le temps de parcourir les journaux de cette époque y trouverait peut-être des résumés très intéressants de ces discussions.

De 1842 à 1888 le drapeau bicolore, blanc et vert, a donc été le drapeau des Canadiens-Français de Québec. En 1888, le président de la Société, M. Amédée Robitaille, proposa de changer ce drapeau en celui du drapeau tricolore français, ce qui fut adopté avec enthousiasme, le changement étant fait depuis longtemps dans les idées et les actes de la population qui, à chaque anniversaire du 24 juin, pavaisait ses demeures du vieux drapeau français, semblant entièrement ignorer les véritables couleurs de la Société.

Quant à M. de Puibusque, c'est en avril 1858 qu'il envoya à M. le docteur Meilleur, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le chant dont il est fait mention plus haut : *Les Couleurs du Canada*. En voici la première strophe :

J'aime les oiseaux blancs qui charment vos hivers ;
Le blanc, c'est la candeur, voile de l'innocence ;
De vos grandes forêts j'aime les arbres verts ;
Le vert, c'est le printemps, l'avenir, l'espérance ;
Vert et blanc, Canadiens, telles sont les couleurs
Qu'à l'ombre de l'érable unit votre bannière ;
Et vous les portez haut, race énergique et fière,
Quand l'appel des combats fait palpiter vos cœurs.

L.

Le curé Gabriel Richard. (II, XII, 255.) — La mémoire de M. Richard, curé de Détroit, est encore vivace et en vénération chez les peuples qu'il a desservis. Il est mort en 1832, la dernière victime du choléra, et il l'avait prédit d'avance, en disant : " Je mourrai du choléra, mais je serai sa dernière victime." L'événement vérifia la prédiction. M. Richard portait des sabots. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Anne, qui était alors et jusqu'en 1880 au centre de la cité. Lorsqu'on voulut mettre des vitres peintes aux châssis de cette église, les paroissiens de Sainte-Anne voulurent y faire peindre le portrait de leur ancien curé. Le curé d'alors, un Français du nom d'Anciaux, s'y opposa, mais il fallut plier devant la ténacité des paroissiens. L'église de Sainte-Anne n'existe plus, du moins au centre de la ville ; le terrain a été vendu à Ferry & Cie, marchands de grains, au-dessus d'un million de dollars. L'église a été démolie et transportée ailleurs.

Malgré que ce soit une ville établie par les Canadiens, que l'état de Michigan ait appartenu au Canada jusqu'au commencement de ce siècle, que le premier évêque, Mgr Lefebvre, fût d'origine française, un prêtre canadien-français n'est plus toléré à Détroit, ni dans la ville, ni à la campagne.

L'abbé A. B.

Montréalistes ou Montréalais. (II, XII, 256.) — Laquelle des deux expressions est la meilleure pour désigner les habitants de Montréal : *Montréalistes* ou *Montréalais* ?

On disait autrefois les Montréalistes. Montcalm emploie souvent cette expression dans ses lettres. Dans le journal de Badeaux, les habitants de Montréal sont appelés *Morialistes*. Mais le notaire Badeaux n'était pas un fort grammairien.

On écrit aujourd'hui universellement : Montréalais. On dit de même les Sénégalais et les Portugais.

Il y a en France deux villages qui portent le nom de Montréal, l'un dans l'Aude, l'autre dans le Gers. Nous ignorons comment les Français désignent les habitants de ces villages.

P. G. R.

La pointe Boyer. (III, I, 283.) — La pointe Boyer est située sur les bords de la rivière Boyer, dans la paroisse de Saint-Michel de Bellechasse.

On en trouve la description dans un mémoire anonyme de 1758 : " De cette paroisse (Saint-Michel), y lisons-nous, à celle de Saint-Vallier, il n'y a rien d'intéressant qu'une anse assez vaste, terminée du côté de Québec par la pointe à Boyer, et par celle de Bellechasse du côté opposé. " (*Lettres et pièces militaires* : 1756 1760, p. 65.)

RACINE

Le naufrage du " Chameau ". (III, III, 296.) — Tous ceux qui ont lu l'histoire de notre pays, au moins dans l'abrégé de Laverrière, savent que le 25 août 1725, le vaisseau du roi, *Le Chameau*, périt corps et bien sur l'île du Cap-Breton.

Garneau (*Histoire du Canada*, II, 369) attribue ce naufrage à une horrible tempête qui l'aurait surpris à la hauteur de Louisbourg. Et les historiens qui viennent après lui, à l'exception du prudent Ferland qui, en occurrence discutable, a toujours la sagesse de ne pas se prononcer, adoptent son opinion et attribuent le naufrage du *Chameau* à une tempête.

Cependant je ne crois pas, qu'à l'exception de Garneau, ils puissent appuyer leur dire sur une autorité quelconque. Au contraire, Charlevoix, historien contemporain, dit positivement que ce naufrage eut lieu par l'imprévoyance du pilote.

“ En 1725, dit-il dans son *Journal*, le même Chaviteau se trompa dans son estime d'une manière bien plus funeste. Il était encore pilote du roi sur le *Chameau* et ayant été plusieurs jours sans prendre hauteur, la nuit du 25 d'août ce navire se brisa sur un rocher, près de Louisbourg, dans l'île Royale, et personne ne se sauva. On trouva sur les journaux des pilotes qu'ils s'en croyaient encore à 70 lieues. ”

P. G. R.

A la claire fontaine. (III, III, 290.)—Un soir, j'étais en France l'hôte de mon ami Drouin, capitaine de frégate. La scène se passait à Montmirail, près de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe.

Debout sur une terrasse, j'étais pensif au milieu des mille bruits que l'on entend au coucher du soleil.

Tout à coup je tressaille, j'écoute.—On chantait au fond du jardin la ballade canadienne qui est devenue notre chant national : *A la claire fontaine!*

Alors je vis défiler devant mes yeux tout notre passé, tous nos morts glorieux, et je me sentis pleurer.

On chantait :

Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Je revis nos victoires, nos défaites plus glorieuses encore que les victoires. Je vis la Nouvelle-France à son berceau ; je la vis grandir à travers les âges pour devenir ce qu'elle est et ce qu'elle veut être : la France catholique et américaine.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

Trompe-Souris. (III, III, 301.)—Ce nom nous vient de la vieille France. On donnait, là-bas, par dénigrement, le nom de Moque-souris ou de Trompe-souris à des moulins obligés le plus souvent de chômer par suite du faible débit du cours d'eau chargé de mouvoir la roue ; le grain y était si rarement apporté qu'on s'y moquait des souris, ou peut-être la souris était trompée quand elle venait au moulin dans l'espoir d'y trouver sa pitance.

P. G. R.

Le braillard de la Madeleine. (III, III, 302.)—Le petit poste de la rivière Madeleine, dans la baie des Chaleurs, fut mis en émoi, au commencement du siècle, par les cris lugubres d'un être fantastique auquel la légende attribuait des proportions extraordinaires. C'est le fameux *braillard* de la Madeleine, connu de tous les marins du temps, qui n'approchaient qu'en tremblant de ces plages apparemment hantées, soit par l'âme d'un naufragé faisant appel à la charité chrétienne pour sortir des flammes du purgatoire, soit par quelque autre esprit condamné à se plaindre en expiation de ses crimes.

M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de LaPocatière, alors missionnaire dans la baie des Chaleurs, connaissait la légende, mais il n'y ajoutait pas trop foi. Un jour qu'il se trouvait retenu à cet endroit par une tempête, il fut à même d'entendre les plaintes et les cris du *braillard*. Voyant l'effarement des gens, il eut comme une inspiration subite que ces lamentations devaient prévenir de quelque cause physique ordinaire. Comme il était brave, il dit à ceux qui l'entouraient : " Laissez-moi aller seul dans la direction du *braillard* et je vous promets que je vais l'apaiser." Il mit une hache à la ceinture de sa soutane, et s'enfonça dans la forêt. Plus il s'avancait, plus les gémissements étaient distincts. Enfin il arriva à l'endroit même d'où partaient les clameurs insolites et terrifiantes. M. Painchaud ne se laissa pas dominer par la peur, comme tant d'autres, moins audacieux, auraient fait à sa place. Le phénomène lui apparut bientôt dans son étrange simplicité. Deux arbres inclinés l'un sur l'autre, en forme d'X, ne semblaient former à leur point d'entrecroisement qu'un seul tronc, tant ils étaient rapprochés. Lorsque le vent les secouait un peu fortement, ils frottaient l'un contre l'autre ; d'où ces bruits, tantôt criards tantôt plaintifs, suivant la violence de la tempête et la direction du vent.

M. Painchaud s'en revint tout glorieux de son exploit, qui lui avait coûté plusieurs heures de marche, et quand les gens l'aperçurent haletant, baigné de sueurs, ils crurent d'abord qu'il n'avait rien vu. Mais, jugez de leur étonnement et surtout de leur joie, lorsque M. Painchaud leur eut dit : " Mes amis, vous n'entendrez plus jamais le *braillard*, je viens de lui faire bonne justice ! " Et il leur montrait sa hache d'une façon très significative. De fait, il avait eu le soin d'abattre l'un des deux arbres qui, depuis des années, avaient été la terreur des marins et des habitants de la Gaspésie.

M. l'abbé Ferland, dans son récit de voyage dans la Gaspésie, parle du *braillard de la Madeleine*, mais il ne connaissait pas le dénouement que nous venons de rapporter.

N.-E. DIONNE

Les "chouayens" et les patriotes. (III, III, 304.) — Le mot *chouayen* ne serait-il pas une corruption du mot *chouan* ? A la première rencontre des bureaucrates (les *chouayens*) et des patriotes, le 22 novembre 1837, Bonaventure Viger commandait une

petite troupe de patriotes. Il commanda à ses hommes de se porter en avant en leur criant :

— En avant ! mes braves ! A mort les *chouayens* ! Feu !

G. O.

M. de Tracy et la Nouvelle-France. (III, III, 306.)—M. de Tracy n'a pas été vice-roi, mais lieutenant-général du roi dans toute l'étendue des terres sous l'autorité du roi de France situées en l'Amérique Méridionale et Septentrionale, terre ferme, isles, etc., etc. Il avait sans doute des pouvoirs semblables à ceux des vice-rois, parce qu'il était envoyé pour remplacer le comte d'Estrades, alors vice-roi pour l'Amérique, temporairement absent du royaume pour le service du roi. La Commission du comte d'Estrades n'avait pas été révoquée, et il ne devait pas y avoir deux vice-rois.

Tout cela, du reste, est clairement exposé dans le préambule et le premier paragraphe de la commission donnée par le roi à M. de Tracy. La reproduction de cette partie de la commission, dont je vous présente copie, fera très amplement ma preuve.

Elle est signée "Louis" et plus bas, sur le repli "Par le roi", contresignée "De Lionne" et scellée du grand sceau de cire jaune :

"Commission de lieutenant-général de l'Amérique Méridionale et Septentrionale pour M. Prouville de Tracy, du 19 novembre 1663.

"Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

"Ayant considéré que pendant que le *Sieur comte d'Estrades*, vice-roi et notre lieutenant-général en Amérique, est en Hollande, en qualité de notre ambassadeur, occupé pour nos affaires en ce pays-là, pour satisfaire au désir que nous avons, non seulement de veiller à la conservation des lieux qui sont sous notre obéissance dans l'Amérique, mais d'y faire de nouvelles découvertes et de nouvelles colonies, il est nécessaire d'y établir quelque personne d'autorité, qui en l'absence du dit *Sieur Comte d'Estrades* puisse régir, augmenter et conserver les dits lieux et puisse en attendant notre domination dans ce pays, y servir principalement à l'accroissement du christianisme et à l'amélioration du commerce. Et sachant que le dit *Sieur de Prouville Tracy*, conseiller en nos Conseils d'Etat et Privé, ci-devant commissaire général de notre armée d'Allemagne et Lieutenant-Général en nos armées, a toutes les qualités propres pour s'acquitter dignement de cet emploi, et qu'après les preuves qu'il a données de sa valeur dans les commandements qu'il a eus sur nos troupes en Allemagne et ailleurs, et de sa prudence dans les négociations qui lui ont été commises, nous avons tout sujet de croire que nous ne pouvions faire un meilleur choix que de lui pour commander au dit pays.

"A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous avons le dit *Sieur Prouville de Tracy* constitué, ordonné et établi, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes signées

de notre main, *Notre Lieutenant-Général* dans toute l'étendue des terres de notre obéissance situées en l'Amérique Méridionale et Septentrionale, de terre ferme et des isles, rivières, ports, havres et côtes, découvertes et à découvrir par nos sujets, pour, *en l'absence du dit Sieur Comte d'Estrades, vice-roi*, avoir commandement sur tous les gouverneurs et lieutenants-généraux par nous établis dans toutes les dites isles, de terre ferme de Canada, Acadie, Terre-neuve, Isles des Antilles et autres, etc., etc., etc. . . . (*Edits et ordonnances*, pp. 27 et 28.)

RAPHAEL BELLEMARE

Le titre d'écuyer. (III, III, 307.)—“Ecuyer”, est le titre qu'on donnait, dans le dix-huitième siècle, aux simples gentilshommes et aux nouveaux nobles.

Membre de la deuxième classe de la basse noblesse, en Espagne.

“Trois simples écuyers, sans bien et sans secours”—Voltaire.

Titre affecté aux hommes en place, aux avocats, aux juges de paix, aux shérifs, etc. On s'en sert également pour adresser des lettres, surtout lorsqu'on veut éviter l'énonciation des qualités ; en ce cas le prénom est de rigueur : Jos-Ls.-L. écuyer.”—Fleming et Tibbins.

Ce titre nous vient d'Angleterre et est généralement contenu dans les commissions des juges de paix ou autres, etc. On doit toujours l'écrire écuyer et non pas écuyer.

GUSTAVE OUMET

“L'Extrait des Messieurs.” (III, IV, 309.)—En 1772, le gouverneur Carleton faisait imprimer à Londres un ouvrage intitulé : “*An abstract of those parts of the custom of the viscounty and provostship of Paris, which were received and practiced in the province of Quebec in the time of french government.*”

Cet ouvrage était connu de nos pères sous le nom d'*Extrait des Messieurs*.

Ces extraits de nos anciennes lois furent faits par *a select committee of Canadian Gentlemen*. Quels sont ces messieurs ?

Bitaud (*Annales bibliographiques*, p. 11) nous en nomme trois, MM. Cugnet, Juchereau et Pressard.

M. Philéas Gagnon, dans son *Essai de bibliographie canadienne*, attribue la paternité de l'*Extrait des Messieurs* à MM. F. J. Cugnet, Jacma, du séminaire de Québec, Pressard, Deschenaux.

D'un autre côté, un correspondant distingué nous écrit : “Les compilateurs de l'*Extrait des Messieurs* furent Cugnet, juriconsulte, Juchereau, ancien conseiller, et Pressard, prêtre du séminaire de Québec.

“Ceux qui ont substitué le nom d'un Anglais à l'un de ces messieurs se sont tout simplement trompés !

“Mais à Londres ce travail fut revu par Marriot, procureur général, et Thurlow et Wedderburne, tous deux sollicitateurs généraux d'Angleterre.”

P. G. R.

Les ouvrages canadiens à l'Index. (III, IV, 311.)—Dans l'*Index librorum prohibitorum* il n'est fait mention que de trois ouvrages canadiens :

1o *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868 ; célébration du XXIV^{ème} anniversaire de l'Institut Canadien le 17 décembre 1868.* (Décret du Saint-Office, 7 juillet 1869.)

2o *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1869. Montréal, Lovis (Louis) Perant (Perrault) 1870.* (Décret du Saint-Office, 31 août 1870.)

3o *Le clergé canadien, sa mission, son œuvre,* par L.-O. David—Montréal, 1896. (Décret du Saint-Office, 9 décembre 1896).

L'abbé C.-J. R.

Mère de trente-deux enfants. (III, IV, 312.)—“M. Joseph Fleury de la Gorgendière, raconte M. l'abbé Daniel, avait eu, de son mariage avec Melle Joliet, la plus nombreuse postérité peut-être qu'ait jamais eu père de famille en Canada. De cette union étaient nés trente-deux enfants.”

Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, n'accorde aux époux de la Gorgendière que dix-sept enfants. Il n'est pas impossible, cependant, qu'il en ait oublié quelques-uns.

P. G. R.

Le “brûleur” de la côte de Beaupré. (III, IV, 313.)—Montgomery descendait de ce comte de Montgomery qui, dans un tournoi, creva un œil à Henri II, de France. Le roi mourut de sa blessure, et le malheureux comte expia sa maladresse sur l'échafaud. Les Montgomery émigrèrent alors dans les Pays-Bas. Un de leurs descendants suivit Guillaume d'Orange en Angleterre, commanda un régiment pendant les guerres d'Irlande, et sut s'enrichir puisque la fin de la guerre le trouva propriétaire de trois fiefs.

Thomas Montgomery, un de ses descendants, eut trois fils : Alexandre, Jean, Richard, et une fille, qui plus tard épousa le vicomte Ranelagh.

Richard, le cadet, hérita de sa mère. C'est lui qui vint se faire tuer sous les murs de Québec, dans la nuit du 31 décembre 1775.

Jean, le deuxième, entra dans le commerce, s'enrichit et mourut à Lisbonne.

Le plus vieux des fils, Alexandre, servit sous Wolfe, lors de la guerre qui précéda la cession du Canada. Ce fut lui qui fut chargé de l'horrible mission de brûler, de piller, de dévaster les campagnes auprès de Québec, qui ne voulaient pas se soumettre. Il incendia plus de 1,400 maisons, disent les documents du temps, et ne laissa derrière lui qu'une longue trainée de sang et d'horreur. Ce même Montgomery représenta plus tard, durant quarante ans, le comté de Donegall aux Communes d'Angleterre. Il avait hérité d'un oncle fort riche.

P. G. R.

QUESTIONS

315—D'où venait l'appellation de *capitaine de la côte*? A quelle époque fut-elle en usage au Canada? Était-ce un titre purement honorifique, ou bien celui que l'on désignait ainsi était-il réellement un officier de milice ayant une commission émanant de l'autorité compétente?

D. J. M.

316—Existe-t-il quelque part un portrait du jovial récollet Félix de Bery dont parle M. de Gaspé dans ses *Mémoires*?

COLL.

317—Je vois dans Garneau, qu'en 1696, d'Iberville s'empare du fort Pemaquid, dans le pays des Abénaquis. Je vois également dans Ferland, qu'en 1696, d'Iberville s'empare du fort Pemquid, dans le pays des Abénaquis. Le premier écrit Pemaquid; le second, Pemquid. On serait porté de prime abord à faire de ces deux noms un seul et même fort. Cependant, M. Genest, dans sa carte de la Nouvelle-France, fait de ces deux noms deux forts différents. Je serais grandement reconnaissant à qui pourrait jeter quelque lumière sur cette question.

ORMEAUX.

318—Quel était le vrai nom du héros qui, en 1660, à la tête de seize jeunes braves, empêcha les Iroquois de tomber sur Montréal? On l'appelle tantôt Daulac, tantôt Dollard et quelquefois Adam des Ormeaux.

XXX.

319—Où vont les hirondelles dans leurs migrations hivernales?

CUR

320—Bouchette, dans sa *Topographie du Canada*, dit que dans la rivière St-François il y avait un rocher très élevé sur le sommet duquel était un pin solitaire, d'une forte dimension, qui offrait à la fois un spectacle extraordinaire et unique.

Pouvez-vous me dire où se trouvait ce rocher? Ce pin existe-t-il encore?

LÉV.

321—A-t-on des preuves que les prétendues *lettres prophétiques* de Montcalm ont été écrites par l'ex-Jésuite Roubaud?

XIM.

322—J'aimerais bien à savoir quel est l'écrivain canadien qui, il y a une trentaine d'années, se cacha sous le pseudonyme de Emilien Dupont?

REX.

323—Où avaient lieu les exécutions capitales à Québec au commencement du siècle? Un vieillard me dit que son père lui a souvent raconté avoir assisté à des exécutions capitales dans les fossés de la citadelle.

PRO.